

NATURE, ANTINATURE ET SURNATURE DANS LA *NOVA DILUCIDATIO* DE KANT

Bernard Carrière
Toulouse, France

Il n'était pas dit au départ que l'on pût trouver matière, dans la *Nova dilucidatio*, à une philosophie de la nature, à partir d'une recherche portant sur les premiers principes de la connaissance métaphysique. En fait, il n'est même pas dit que Kant y ait songé en rédigeant son texte. Mais chez lui, la physique fait corps avec la métaphysique, et le principe de raison (dont il prend ici la défense, contre les objections et limitations que lui avait imposées Crusius) fonde un ordre de la nature auquel s'oppose (un peu comme dans la troisième Antinomie) l'exigence de la liberté (non seulement de l'homme, mais aussi de Dieu) tandis que cet ordre naturel se fonde lui-même sur le principe nécessaire qui s'en dégage et le dépasse à la fois, et qu'on peut appeler pour cela surnaturel (ce qui n'est pas sans rappeler, toutes proportions gardées, l'opposition de la quatrième Antinomie). C'est ce qui nous permet de traiter, dans les trois parties de cet exposé, les trois termes que nous avons annoncés: nature, antinature et surnature dans la *Nova dilucidatio*.

I

Comment peut-on dire que le principe de raison, qui est un principe métaphysique hérité de Leibniz et Wolff, mais fortement contesté dans la première moitié du XVIII^e siècle par tout ce qu'ils ont compté d'adversaires, fonde chez Kant un ordre naturel? Il nous faut revenir pour cela au traitement original qu'il lui fait subir.

1) Dans les premières propositions (IV-VIII) de la section II de la *Nova dilucidatio*, qui est consacrée au principe de raison déterminante, vulgairement appelée suffisante, Kant s'attache à fonder et à démontrer ce principe. A la proposition IV, il commence par justifier cette appellation de déterminante, héritée de Crusius, mais en un autre sens que lui, en précisant que la détermination est l'attribution d'un prédicat à un sujet, et que la raison déterminante est ce qui permet cette détermination, que celle-ci soit une raison antécédemment déterminante ou raison d'être; ou raison conséquemment déterminante ou simple raison de connaître. A la proposition V, il démontre le principe de raison déterminante des vérités par la nécessité de la négation du prédicat contraire à celui qui est affirmé d'un quelconque sujet, car sans cette négation, par une certaine raison, les deux prédicats contradictoires seraient également possibles, et l'attribution de l'un plutôt que de l'autre

serait impossible. A défaut d'une raison antécédemment déterminante, il faut souvent se contenter d'une raison conséquemment déterminante. A la proposition VI, il montre qu'il est absurde que quelque chose ait en soi-même la raison de son existence, c'est-à-dire sa cause, puisque la cause est antérieure au causé qui lui est postérieur et qu'ainsi le même serait à la fois antérieur et postérieur à soi-même, ce qui est absurde. A la proposition VIII, il démontre le principe de raison déterminante de l'existence des êtres contingents, et d'eux seuls, et encore par l'absurde, puisque à défaut d'une telle raison, rien ne déterminerait cette existence qu'elle-même, ce qui la rendrait nécessaire et contraire à l'hypothèse.

2) Dans les dernières propositions (X-XI) de la section II, Kant expose les corollaires, authentiques et fallacieux, du principe de raison déterminante. A la proposition X, ce sont les corollaires authentiques: il n'est rien dans le raisonné qui n'ait été dans sa raison; de deux choses qui n'ont rien en commun, l'une ne peut pas être la raison de l'autre, il n'y a pas plus dans le raisonné que dans la raison. Son Corollaire affirme que la quantité de réalité absolue dans le monde n'est pas naturellement changée, ni en augmentant, ni en diminuant. Son Elucidation défend son Corollaire contre les objections tirées des lois des chocs ou des expériences de Hales sur la nature inflammable ou même la progression des esprits vers de plus grandes perfections, et conclut en distinguant entre l'ordre de la *nature*, où s'applique le principe précédent, et celui de l'action divine donc surnaturelle, où il peut être transgressé. A la proposition XI, ce sont les corollaires fallacieux ou peu légitimement déduits du principe de raison déterminante: que rien ne soit sans raisonné ou que tout ait sa conséquence (principe de conséquence attribué à Baumgarten qui n'est vrai que s'il s'agit de raisons de connaître, mais non de raisons d'exister) et d'autre part qu'aucune des choses de tout l'univers ne soit en tout semblable à une autre (principe des indiscernables attribué à Leibniz qui fait abstraction du lieu pour définir la complète identité des choses, alors qu'il doit entrer en ligne de compte pour leur différenciation, et qui se heurte à l'expérience que nous avons de l'homogénéité de certains corps dans l'espace, et à l'identité des effets provenant des mêmes causes, même si la nature offre une remarquable diversité dans la constitution des êtres organiques ou dans les cristallisations).

3) Dans la première proposition (XII) de la section III, Kant tire une nouvelle conséquence du principe de raison déterminante, le *principe de la succession* qui porte qu'«aucune modification ne peut advenir aux substances, qu'en ce qu'elles sont liées à d'autres, dont la dépendance réciproque détermine la modification mutuelle de leur état. Par là une substance simple, exempte de tout lien externe et laissée ainsi à son isolement, est par soi tout à fait immuable», et encore faut-il que cette relation soit modifiée pour que la substance elle-même soit modifiée. C'est là qu'on peut voir le vrai principe de la causalité naturelle, la substance étant incapable de se modifier par elle-même, c'est-à-dire d'avoir en elle-même la raison de ce qu'elle n'est pas encore, qu'elle ne peut recevoir que d'une autre. Les Applications n'en

sont pas moins significatives: existence réelle des corps extérieurs pour pouvoir modifier les représentations de l'âme (réfutation de l'idéalisme); renversement de l'harmonie préétablie de Leibniz qui exclurait ces mêmes modifications de l'âme; attribution d'un corps organique à tous les esprits, déduction de l'immutabilité essentielle de Dieu, de son indépendance de toute relation extérieure. Son Scolie évoque le risque de matérialisme lié à cette dépendance de l'âme par rapport au corps, ce qui pose le problème de sa liberté, c'est-à-dire d'une antinature.

II

C'est dans la proposition IX, au cœur de la section II de la *Nova dilucidatio*, où Kant examine et résout les difficultés qui semblent affecter le principe de raison déterminante, que l'on peut trouver l'antithèse de l'ordre naturel précédemment défini par lui, qu'il s'agisse de la fatalité, de la liberté ou de la fortuité qui pourraient s'y trouver.

1) Dans la Proposition elle-même, Kant s'en prend aux objections de Crusius contre le principe de raison déterminante, d'abord en ce qu'il permettrait de remplacer les raisons antécédemment déterminantes par des raisons conséquemment déterminantes, ce que ne fait pas Kant, puisqu'il les distingue expressément; mais ensuite et surtout en ce qu'il rétablirait l'immuable nécessité des choses et la fatalité stoïcienne, et par là supprimerait toute liberté et toute moralité: «Si tout ce qui se fait ne peut se faire autrement que s'il a une raison antécédemment déterminante, il suit que tout ce qui n'arrive pas ne peut pas non plus arriver, parce qu'évidemment il n'y a aucune raison sans laquelle il ne peut pas du tout arriver.» Et ainsi de suite dans toute la série des raisons antécédentes si bien qu'aucune action libre n'est possible, et que tout ce qui arrive provient de Dieu comme de son auteur. Peu importe ici la distinction entre nécessité absolue et hypothétique, c'est-à-dire que l'opposé d'un événement soit représentable, puisqu'il ne peut pas se produire sans raison déterminante, si bien que nos fautes ne nous sont pas imputables à nous mais seulement à Dieu, qui ne peut nous reprocher aucun péché.

2) Dans la «Réfutation des doutes», Kant commence par reprendre la distinction entre nécessité absolue (ou logique) et nécessité hypothétique (physique mais ici aussi morale) pour s'en prendre aux partisans de Wolff, qui y voient une différence de degré de nécessité, celle-ci étant à ses yeux tout aussi nécessaire que celle-là, et pour se ranger plutôt du côté de Crusius, pour qui les deux nécessités sont tout aussi nécessaires l'une que l'autre, une nécessité incomplète étant indigne de la liberté, tant de l'intelligence infinie de Dieu dans son acte créateur, que de la liberté humaine dans ses actions et des prérogatives des êtres intelligents. La différence entre les actions physico-mécaniques – ou même celles des bêtes – et celles de la volonté libre des

êtres intelligents est que les premières sont astreintes à des raisons extérieures qui s'imposent du dehors, alors que les secondes procèdent de raisons intérieures de la spontanéité en présence des sollicitations offertes par les choses extérieures. Elle peut se porter «indifféremment d'un côté ou de l'autre», mais «se détermine par la seule inclination du bon plaisir» vers les attraits offerts par les représentations. Et même, «plus sûrement la nature de l'homme est soumise à cette loi, plus elle jouit de la liberté, et ce n'est pas user de sa liberté que d'être porté vers les objets en tout sens par une vague tendance». La liberté est donc une nature, mais particulière, opposée à la nature en général, comme un microcosme dans un macrocosme, ayant ses raisons déterminantes et irréductibles à un quelconque équilibre d'indifférence (cf. dialogue de Caius et de Titius) qui réduirait les actions libres à une fortuité ou à une fatalité. Quant à la responsabilité de Dieu à l'égard du mal, elle se résout par l'infinité de son acte créateur, qui ne doit exclure aucun défaut de perfection dans la nature créée.

3) Dans les «Additions au problème IX», Kant développe deux points: il n'y a d'abord de place pour la prescience divine à l'égard des actions libres que si l'on admet que leur futurition est déterminée par ses raisons, et ensuite la réfutation des instances que les défenseurs de l'équilibre d'indifférence appellent en renfort. Sur le premier point, il s'en prend à Crusius, pour qui la prescience divine supposerait de la part de Dieu l'usage du raisonnement, qui convient peu à l'infinité de l'intelligence divine. En réalité, en l'absence de raisons antécédemment déterminantes, la prescience est impossible d'une futurition absolument nulle. Sur le second point, il donne l'exemple des jeux de hasard, où il faut choisir entre des partis apparemment identiques, dont la différence est invisible, ou encore de la mise en marche du pied droit ou du pied gauche, et il répond à la difficulté en alléguant que toutes les raisons à l'œuvre dans le choix ne sont pas conscientes, et que la décision peut alors en revenir à une descente de la faculté supérieure à la faculté inférieure de l'esprit. Mais alors qu'est-ce qui permet de passer de la nature contingente à une cause première et déterminante dont elle serait issue, en un mot à une surnature?

III

Le passage de la nature à la surnature s'effectue par une démonstration logico-théologique dans la section II de la *Nova dilucidatio* et physico-théologique dans la section III.

1) Dans la proposition VI de la section II, Kant démontre qu'«il est absurde que quelque chose ait en soi-même la raison de son existence», car «cela serait la cause de soi-même». Puisque la notion de cause est antérieure à celle de causé, et celle-ci postérieure à celle-là, le même serait à la fois antérieur et postérieur à soi-même, ce qui est absurde. Dans le Corollaire, il

en déduit que «tout ce qui est tenu pour exister nécessairement n'existe pas pour une certaine raison, mais parce que son opposé n'est pas du tout pensable. Cette impossibilité de l'opposé est la raison de connaître cette existence, mais celle-ci manque tout à fait de raison antécédemment déterminante.» La démonstration de l'existence de Dieu ne peut donc procéder que d'une raison conséquemment déterminante. Dans le Scolie, Kant s'en prend à ceux qui soutiennent l'idée de la cause de soi, puis concentre sa critique sur l'argument ontologique nommément attribué à Descartes, qu'il corrige ainsi: «en nous formant une notion d'un certain être que nous appelons Dieu, nous l'avons déterminée de telle manière que l'existence y est incluse. Si donc cette notion préconçue est vraie, il est vrai aussi qu'il existe.» La preuve se trouve par là enfermée dans un cercle.

2) Dans la proposition VII de la section II, Kant démontre qu'«il y a un être dont l'existence précède la possibilité elle-même et de lui-même et de toutes choses, et qui pour cela est dit exister absolument et nécessairement. Il s'appelle Dieu.» En effet la possibilité suppose la non-contradiction, c'est-à-dire la comparaison des notions qui doivent déjà exister, et cela nécessairement. Or cette réalité de toute nature doit être réunie dans un être unique sous peine de se trouver distribuée dans des réalités multiples qui se limiteraient les unes les autres, ce qui contredirait à leur nécessité absolue et leur vaudrait de n'être que contingentes. Dans le Scolie, Kant affirme la valeur essentielle de cette démonstration, comme nécessaire à la possibilité même des choses dont les essences ne sont pas absolument nécessaires en elles-mêmes, comme on le dit souvent, mais seulement semblent «correspondre aux choses absolument nécessairement». La jonction des trois côtés est nécessaire au triangle, mais ne l'est pas en elle-même. Et ici il revient sur sa critique de l'argument ontologique de Descartes qui «a manqué son but». En effet «Dieu est le seul de tous les êtres en qui l'existence est première ou, si l'on préfère, identique à la possibilité. Et il ne reste plus aucune notion de lui dès que l'on fait abstraction de son existence.» Celle-ci ne peut donc se tirer de celle-là par aucun raisonnement.

3) Dans la dernière proposition (XIII) de la section III, Kant tire une autre conséquence du principe de raison déterminante, le principe de la coexistence qui porte que «les substances finies, par leur propre existence seule, ne se rapportent pas entre elles par des relations, et ne sont maintenues dans absolument aucun commerce, qu'en tant qu'elles sont soutenues par le principe commun de leur existence, c'est-à-dire par l'entendement divin, adaptées à des rapports réciproques». On peut y voir un principe de causalité surnaturelle des relations naturelles des substances, celles-ci étant par elles-mêmes incapables de se déterminer les unes les autres sinon en ce qu'elles dépendent d'une cause commune. Les Applications nous ramènent à la connaissance de la nature: caractère arbitraire et idéal en Dieu des relations de lieu, de situation, et même d'espace, et possibilité pour les substances de n'être en aucun lieu, possibilité de l'existence de plusieurs mondes en des lieux différents, supériorité de cette démonstration de l'existence de Dieu

par la cohérence ou la consistance de la nature, sur celle par sa contingence, réfutation du manichéisme dans l'explication du monde naturel, confirmation de l'attraction newtonienne comme principe des lois de la nature, établissement d'une harmonie universelle étrangère à l'harmonie préétablie de Leibniz, comme aux causes occasionnelles de Malebranche et même à la théorie de l'influx physique. Le Scolie fait l'éloge d'une connaissance métaphysique plus approfondie, confirmée par «l'abondante moisson d'une connaissance plus noble».

La *Nova dilucidatio* est bien une œuvre critique, mais avec des différences par rapport aux œuvres qui portent ce nom. C'est ce qui nous autorise à faire une comparaison avec les troisième et quatrième Antinomies. Pour ce qui est de la troisième, elle se retrouve pleinement ici: la liberté conçue comme détermination interne au sujet s'oppose à la nature conçue comme détermination externe des substances les unes par les autres (prop. XII) et même comme soustraite à la prévision divine, qui est la loi de la nature (prop. XIII). Pour ce qui est de la quatrième au contraire, elle ne se retrouve pas ici puisque la nature contingente et hypothétiquement nécessaire en vertu de raisons déterminantes en appelle à un fondement ultime, absolument nécessaire, logiquement ou physiquement, qui permet en retour de la connaître. De ces deux entreprises critiques, l'une plus dogmatique que l'autre, il n'est plus temps de débattre de leur valeur respective. Qu'il nous suffise ici d'en avoir montré les ressemblances et les différences.